

Mairie d'EVETTE-SALBERT

24 FEV. 2021

N° analyse : 71406-21-43 Type analyse : D2CL\_C  
Origine échantillon : EVETTE-SALBERT Point surveillance : 232  
Mairie  
Installation :EVETTE-SERMAMAGNY (UDI)  
eau traitée au chlore (U.G.E.) GRAND BELFORT  
prélevé sous accréditation par Mr Celotti (CEL) Laboratoire PMA  
Date de prélèvement :05/01/2021 à 09h40  
Date de réception : 05/01/2021 à 12h00  
Date de début des essais :05/01/2021 à 13h00

Le .....  
ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE  
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC  
8 RUE HEIM CS 90247  
90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).  
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.  
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.  
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Antimoine	A	<0.5		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cadmium	A	<0.025		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Chrome	A	<1.0		µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cuivre	A	0.91		mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Fer total	A	<20		µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Nickel	A	<1.0		µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Plomb	A	<1.0		µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nitrites	A	<0.01		mg/l NO2	0.5		NF EN 26777

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation)  
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

La liste des sites accrédités et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.  
NC : somme non cumulée (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)  
(\*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.  
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.  
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à lessai et tels qu'ils ont été reçus.

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

**CONCLUSIONS** Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité

**Renseignements Complémentaires**

Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint.

Isabelle CUVIER  
Coordinatrice



# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation  
I-1531  
PORTEE  
disponible sur  
www.cofrac.fr



Edité le : 14/01/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLO. DU PAYS DE MONTBELIARD  
RUE DE LA CORNETTE LA CHARMOTTE  
25420 VOUEAUCOURT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Dans le cas où le laboratoire n'a pas réalisé l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Identification dossier :	LSE21-1005		
Identification échantillon :	<b>LSE2101-24125-1</b>		
Doc Adm Client :	ARS 2020		
Référence échantillon commanditaire:	71406-21 (43)		
Nature:	Eau de production		
Point de Surveillance :	EVETTE-SALBERT	Code PSV : 000000232	
Localisation exacte :	MAIRIE - ROBINET		
Dept et commune :	90 EVETTE-SALBERT		
UGE :	0017 - COMMUNAUTÉ AGGLO BELFORTAINE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse : D2CL2	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	GRAND BELFORT Hôtel de Ville et de la Communauté - Place d'Armes 90020 BELFORT CEDEX		
Nom de l'installation :	EVETTE-SALBERT	Type : UDI	Code : 000154
Prélèvement :	Prélevé le 05/01/2021 à 09h00 Réception au laboratoire le 05/01/2021 Prélevé par le client Francis CELOTTI		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 06/01/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b> <i>Paramètres de la désinfection</i>							
Chlorites	90D2CL_2**	< 0,010	mg/l ClO <sub>2</sub> -	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4	0,2	#

.../...

Edité le : 14/01/2021

Identification échantillon : LSE2101-24125-1

Destinataire : LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

Doc Adm Client : ARS 2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>COV : composés organiques volatils</b>						
<i>Solvants organohalogénés</i>						
Bromoforme	90D2CL_2**	< 0,50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Chloroforme	90D2CL_2**	12	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Chlorure de vinyle	90D2CL_2**	< 0,004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5
Dibromochlorométhane	90D2CL_2**	0,58	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Dichlorobromométhane	90D2CL_2**	2,5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	#
Somme des trihalométhanes	90D2CL_2**	15,08	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100
Epichlorhydrine	90D2CL_2**	< 0,05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>						
<i>HAP</i>						
Benzo (b) fluoranthène	90D2CL_2**	0,0049	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Benzo (k) fluoranthène	90D2CL_2**	< 0,0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Benzo (a) pyrène	90D2CL_2**	< 0,0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0,010
Benzo (ghi) pérylène	90D2CL_2**	< 0,0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	90D2CL_2**	< 0,0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	#
Somme des 4 HAP quantifiés	90D2CL_2**	0,0049	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0,100
<b>Composés divers</b>						
<i>Divers</i>						
Acrylamide	90D2CL_2**	< 0,1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0,1

90D2CL\_2\*\* ANALYSE (D2CL\_2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS90-2021)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Isabelle VECCHIOLI  
Responsable de Laboratoire

